

membres de la Chambre, le ministre voudrait-il essayer de savoir pourquoi et comment cela s'est produit et faire ensuite rapport à la Chambre demain?

L'hon. M. Mackasey: J'ai l'impression que le député éprouverait beaucoup plus de satisfaction s'il abordait le sujet avec M. Dean Woods, dont les fonctions consistent à s'assurer que ces documents importants ne sont pas divulgués à la presse ou ne lui sont pas communiqués prématurément.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre du Travail. Comme dans le cas de ce rapport et d'autres, il semble que certains syndicats ouvriers ont eu accès au rapport du groupe d'étude Woods—et je parle en particulier du chef du syndicat des métallurgistes—le ministre du Travail indiquerait-il à la Chambre comment la fuite a pu se produire?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, celui auquel on vient de faire allusion est l'un des chefs syndicaux les plus sérieux au pays. En établissant le groupe d'étude, l'ancien premier ministre, dans sa sagesse, a mis à la disposition du groupe huit personnes, quatre des syndicats et quatre du patronat, qui devaient conseiller les enquêteurs et les aider à présenter un rapport convenable. Je le répète, celui auquel on vient de faire allusion est l'un des plus remarquables chefs syndicalistes au pays, et je suis sûr que ses conseils doivent avoir beaucoup de poids, et être fort appréciés des membres du groupe.

M. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je demandais si celui dont nous parlons avait le privilège de divulguer, comme il l'a fait manifestement, les décisions du groupe d'étude.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ABSENCE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET DU MINISTRE DES PÊCHERIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre au sujet des allées et venues du ministre de l'Industrie et du Commerce. Lorsque le ministre a présenté ses crédits lundi, certains d'entre nous se sont inquiétés. Hier, j'ai soulevé la question de privilège à propos de ce qu'il avait dit. J'ai consulté le tableau de présence et j'anticipais sa présence. Il devait être ici hier et aujourd'hui aussi. Sera-t-il présent demain?

[L'hon. M. Hees.]

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce assiste à Victoria, en Colombie-Britannique, à un colloque sur la politique des ressources hydrauliques; il remplace le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui est hospitalisé.

M. John Lundrigan (Gander-Willington): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire si le ministre des Pêcheries lui a fait savoir qu'il reviendrait à la Chambre aujourd'hui? Quand je lui ai parlé, il m'a dit qu'il se mettrait en rapport avec le premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Compton.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député aurait-il l'obligeance de regagner son siège? S'il souhaite que je me prononce sur cette question, je devrai lui dire qu'il n'est pas d'usage de demander au premier ministre si un des membres du cabinet se trouvera ou non à la Chambre. La question n'est pas recevable, je pense. Elle peut être posée, mais le député ne peut insister pour obtenir une réponse.

M. Lundrigan: Dans ce cas, je vous prie de m'excuser, monsieur l'Orateur, de l'avoir posée de cette façon. Ce que je voulais réellement demander, c'est si le ministre des Pêcheries avait informé le premier ministre qu'il reviendrait à la Chambre, comme il me l'a dit au cours d'une conversation téléphonique, il y a une minute ou deux?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Plus tard]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il est interdit au ministre des Pêcheries de se présenter à la Chambre cet après-midi et si, selon lui, il est préférable que le ministre des Pêcheries demeure dans son bureau, plutôt qu'à la Chambre, où il pourrait expliquer aux députés, et, par ricochet, aux Canadiens, un télégramme qu'on lui a envoyé ce matin et qui a trait à un problème urgent d'intérêt public? (Applaudissements)

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur...

M. McGrath: Essayez de vous en sortir.

Le très hon. M. Trudeau: C'est facile. Il n'est pas interdit au ministre de venir à la